



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO,  
à l'occasion de la cérémonie de remise du Prix UNESCO/Bilbao 2008  
pour la promotion d'une culture des droits de l'homme**

**UNESCO, le 10 décembre 2008**

Madame la Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux Droits de l'homme,  
Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Monsieur le Président du Jury international du Prix UNESCO/Bilbao  
pour la promotion d'une culture des droits de l'homme,  
Monsieur le Maire de Bilbao,  
Monsieur Stéphane Hessel, Lauréat du Prix  
Monsieur Eugen Brand, Délégué Général et représentant d'ATD Quart Monde,  
Mention d'honneur du Prix,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir au Siège de l'UNESCO à l'occasion des célébrations de cette Journée mondiale des droits de l'homme.

Ce 10 Décembre 2008, vous le savez, revêt un caractère exceptionnel. Aujourd'hui, la Déclaration universelle des droits de l'homme a soixante ans. Pour l'UNESCO, Organisation créée au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour « assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous », c'est un moment riche en émotions et en symboles.

Aussi avons-nous choisi ce jour pour remettre le premier Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme.

Dans ce contexte, permettez-moi de remercier et saluer brièvement tous nos prestigieux invités qui se sont joints à nous pour l'occasion.

Je voudrais, en particulier, adresser mes remerciements les plus sincères à Madame Rama Yade, représentante du gouvernement français. Madame la Secrétaire d'Etat, votre présence est un véritable honneur, et nous rappelle la part décisive qu'a pris la France, dès 1948, à la rédaction et à la promotion des idéaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Je souhaite également saluer très vivement le maire de la ville de Bilbao, Monsieur Iñaki Azkuna. Votre soutien à la création du Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme, Monsieur le Maire, est un encouragement important pour l'ensemble des institutions, organisations et personnalités engagées au service de cette cause universelle.

Permettez-moi, enfin, de féliciter chaleureusement les deux lauréats de ce Prix, Monsieur l'Ambassadeur Stéphane Hessel et le mouvement ATD Quart Monde. Ils incarnent aujourd'hui différents visages de notre message en faveur d'une justice et dignité pour tous. J'ai accepté la recommandation du jury, présidé par Monsieur le Professeur Janusz Symonides, avec grand plaisir. Que les lauréats reçoivent ici l'expression de notre estime et de notre reconnaissance.

Mesdames et Messieurs,

Tout au long de l'année passée, le système des Nations Unies s'est activement mobilisé, en coopération étroite avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, pour donner une grande visibilité aux célébrations du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'UNESCO, qui place la promotion des droits de l'homme au cœur de son mandat, a organisé, dans le cadre d'un Plan d'action, de très nombreuses manifestations au Siège et auprès de ses Etats membres.

Ce cycle de célébrations, ouvert le 10 décembre dernier, se prolongera jusqu'en février 2009 avec la création, sous l'égide de l'UNESCO, d'un Centre international pour la promotion des droits de l'homme à Buenos Aires, en Argentine.

Pour notre Organisation, cette Journée est aussi un moment pour réaffirmer solennellement le caractère universel et indivisible des droits de l'homme. Ce message, qui sous-tend notre Acte Constitutif, a fait la force de la Déclaration universelle de 1948, et jeté les bases d'un nouvel ordre mondial.

Soixante ans plus tard, ce message reste intact.

Un double idéal, inscrit au cœur du Préambule de 1948, continue en particulier de nous accompagner : celui de développer le respect des droits et libertés fondamentales par l'enseignement et l'éducation ; et d'autre part, celui de protéger la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO peut mettre l'accent sur les quatre principaux droits relevant de ses domaines de compétence: le droit à l'éducation, le droit de prendre part à la vie culturelle, le droit à la liberté d'expression, et le droit de participer aux progrès scientifiques et de bénéficier de leurs applications.

Ce sont là des enjeux décisifs, qui sont au cœur de notre volonté d'universaliser les droits de l'homme. C'est un combat quotidien, car chaque jour s'impose un peu plus la conviction qu'il n'y a ni paix, ni développement durable, ni démocratie, si les droits fondamentaux des individus ne sont pas respectés.

C'est aussi un combat de chaque jour, car la communauté internationale a encore devant elle de grands défis à relever : je pense notamment aux droits économiques et sociaux, mais aussi à une question aussi essentielle que le droit à l'éducation.

Nous ne pouvons pas réussir seuls. Ce sont des engagements qui ne vivent que parce qu'ils sont portés au quotidien par des individus ou mouvements d'exception.

Permettez-moi de rendre donc ici un hommage appuyé au premier lauréat du Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme, Monsieur Stéphane Hessel.

Monsieur l'Ambassadeur, c'est peu dire que vous avez contribué tout au long de votre vie à promouvoir les droits de l'homme, et à lutter contre les injustices de ce monde.

A 30 ans, jeune diplomate à l'ONU, vous participez aux côtés de René Cassin à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Depuis, vous avez compris qu'il n'y a d'autre solution à la guerre que d'apprendre à se comprendre et à dialoguer.

Au cours des dernières décennies, vous êtes ainsi devenu une figure active de la société civile pour protéger les droits de l'homme et défendre les droits des plus démunis.

En 1962, vous avez fondé l'Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches dont vous êtes devenu le premier Président. Aujourd'hui, vous poursuivez votre engagement comme membre du comité de parrainage de la Coordination française pour la Décennie de la culture de paix et de non-violence et comme vice-président du Collégium international.

En France aux côtés des sans abris et des mal-logés, au Burundi pour faire la médiation entre Hutus et Tutsis, ou au Proche-Orient pour favoriser le processus de paix, vous êtes la voix d'un universalisme tolérant et respectueux de chacun.

Ce sera un immense honneur de vous remettre dans quelques instants le premier Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite rendre hommage à présent au lauréat de la mention d'honneur du Prix, le mouvement international ATD Quart Monde, représenté aujourd'hui par son délégué général, Monsieur Eugen Brand.

Le Mouvement ATD Quart Monde (Aide à Toute Détresse) a été créé en 1957 pour lutter contre la pauvreté. C'est une organisation non gouvernementale présente dans une trentaine de pays et qui a réussi à démultiplier son action à travers son Forum permanent sur l'extrême pauvreté dans le monde.

Le Mouvement international ATD Quart Monde coopère étroitement avec les agences des Nations Unies, et notamment l'UNESCO.

Au-delà, c'est une voix de la société civile qui compte, et dont l'action sur le terrain est reconnue pour son efficacité, son message humaniste et de solidarité.

Le 17 octobre 1987, répondant à l'appel du Mouvement, plus de 100 000 personnes s'étaient rassemblées autour du Trocadéro à Paris, à l'endroit même où fut adoptée la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

ATD Quart-Monde avait alors appelé la communauté internationale à la vigilance et souligné l'impératif d'une lutte sans relâche contre toutes les formes de pauvreté, en renforçant les trois piliers solidaires que constituent la paix, le développement durable et les droits de l'homme.

Ce message, placé au service d'un idéal de dignité pour tous, reste aujourd'hui le nôtre.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Chers lauréats,

Il me revient à présent l'immense honneur, en compagnie du Maire de Bilbao et de Madame Rama Yade, de vous remettre à chacun le Prix et la Mention d'honneur UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme.

Ce Prix récompense l'engagement d'une vie entière consacrée à la promotion d'une culture des droits de l'homme. Il se compose d'une sculpture en bronze de l'artiste japonais Toshi et d'un chèque d'un montant de 25 000 dollars.

En mon nom personnel et celui de l'UNESCO, je vous adresse mes plus sincères et chaleureuses félicitations.

[Le Directeur général appelle Madame Rama Yade et le Maire de Bilbao à le rejoindre :

Le DG remet le trophée à Monsieur Stéphane Hessel, le Maire de Bilbao lui remet le chèque de 25 000 dollars et Madame Rama Yade lui remet le diplôme]

[Le Directeur général remet le diplôme de la Mention d'honneur à Monsieur Brand, Délégué Général et représentant d'ATD Quart Monde, puis le Maire de Bilbao lui remet le petit trophée]

Je vous remercie de votre attention.